



Prêt-à-porter : quelles perspectives pour ce secteur particulièrement impacté par la crise sanitaire ?

Chaque mois, le Comité analyses sectorielles du Conseil supérieur vous propose un zoom sur l'un des 27 secteurs du commerce et de l'artisanat qu'il analyse. Coup de projecteur ce mois-ci sur le secteur du prêt-à-porter.



PAR ÉLISE VERNEYRE,
CHARGÉE D'ÉTUDES,
CONSEIL SUPÉRIEUR



Le prêt-à-porter, qui rencontrait déjà des difficultés d'ordre structurel avant la survenue de l'épidémie, a été particulièrement touché par la crise. Si le cabinet d'études Xerfi anticipe un rebond de l'activité des détaillants spécialisés en 2021, du fait d'un effet de base favorable, l'avenir à plus long terme reste pour le moins incertain.

UN SECTEUR EN PROIE À DES DIFFICULTÉS STRUCTURELLES DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES

Depuis plusieurs années, la demande d'articles d'habillement s'érode. Les arbitrages de consommation en faveur d'autres postes (loisirs, produits de beauté, etc.) et l'essor de la consommation collaborative et du marché de la seconde main font partie des principaux facteurs structurels qui expliquent cette baisse. Les acteurs indépendants sont par ailleurs pénalisés par l'intensification de la concurrence intra sectorielle, en raison notamment de leurs difficultés à se déployer sur le web marchand. Le secteur se concentre ainsi de plus en plus autour des grandes enseignes au

détriment des petits indépendants multimarques. Le nombre d'établissements d'au moins un salarié a ainsi reculé de 10,4 % entre 2014 et 2019, pour tomber à 35 250 unités et les effectifs salariés ont, quant à eux, diminué de 9,8 % sur la période.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES QUI A PLONGÉ EN 2020

Si le chiffre d'affaire des détaillants spécialisés avait déjà été impacté par les mouvements sociaux de 2018 et 2019, celui-ci a plongé de 30 % en 2020 avec la crise sanitaire. Pendant les deux confinements, l'activité a en effet été pénalisée par la fermeture des magasins que la hausse des ventes en ligne n'a pas permis de compenser. De plus, dans un contexte d'incertitudes sur l'avenir, les ménages se sont recentrés sur des produits considérés plus essentiels et ont réduit leurs dépenses sur des postes non indispensables sur l'année 2020, dont notamment l'habillement. L'activité des enseignes de luxe a, quant à elle, été pénalisée par la dégradation de la fréquentation touristique du pays.

UN REBOND DES VENTES ANTICIPÉ EN 2021

Selon les prévisions du cabinet d'études Xerfi, le chiffre d'affaires du commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé devrait rebondir en 2021. Cette croissance de l'activité sera principalement portée par un effet de base favorable, l'année 2020 ayant en effet été marquée par la fermeture des points de vente pendant plusieurs semaines. Mais le risque de réduction du pouvoir d'achat des Français et la poursuite éventuelle de protocoles sanitaires pourraient continuer de freiner la fréquentation des magasins en 2021.



Pour retrouver l'analyse complète « Prêt-à-porter » réalisée par le Conseil supérieur et l'ensemble des fiches réalisées par le Comité analyses sectorielles, rendez-vous sur Bibliordre : www.bibliordre.fr